

Pour citer cet article : Dupouey V. *A propos d'une mission humanitaire en Chine du Sud : rites et traditions autour de la maternité*. Bobigny : Association Internationale d'EthnoPsychanalyse ; 2006. Available from : http://www.clinique-transculturelle.org/AIEPcolloques_dupouey_maternite.html

A propos d'une mission humanitaire en Chine du Sud : rites et traditions autour de la maternité

Valérie DUPOUEY

Introduction

Sage-femme à la maternité de Jean Verdier, j'ai effectué en 2001 une mission humanitaire dans le Sud-Est de la Chine dans la province du Guangxi, au sein d'un milieu rural. A cette occasion, j'ai pu découvrir les conditions de santé autour de la naissance avec notamment l'application rigoureuse de la politique chinoise du planning familial. Cette mission m'a amené aussi à approcher la vie de deux minorités ethniques : les Dong et les Miao.

Dans un premier temps, j'exposerais brièvement la géographie et la démographie chinoise. Ensuite, je présenterais les grandes lignes de la politique du contrôle des naissances depuis sa création. Puis, j'aborderais la structure de la famille chinoise ainsi que les rites autour de la naissance.

Dans un second temps, je vous ferais part de mon expérience humanitaire au contact des minorités Miao et Dong.

I. Présentation générale

A. Géographie et démographie

La Chine est le troisième plus grand Etat au monde après la Russie et le Canada. C'est un pays divisé en **22 provinces** et **5 régions autonomes** que sont : la Mongolie intérieure, le Ningxia, le Xinjiang ; le Guangxi et le Tibet (**CARTE**). Ces cinq régions autonomes, fortement peuplées de minorités ont obtenu un statut autonome dans les années 50.

La population chinoise atteindrait actuellement 1,3 milliard d'individus dont 30 % de la population est urbaine. On distingue 56 nationalités dont 55 sont les minorités ethniques et une écrasante majorité, les Han compose 91,8 % de la population totale du pays. Les minorités représentent 8,2 % de la population. Ces minorités sont, en général, établies dans les régions montagneuses ou désertiques des confins de la Chine, les Han occupant les plaines et les zones urbaines.

B. Politique de l'enfant unique, structure de la famille chinoise et rites autour de la naissance

La croissance de la population a poussé le gouvernement à adopter un programme de contrôle des naissances. C'est à partir de **1980** que le gouvernement impose aux citoyens un

seul enfant par couple. A cette époque, en ville, il est demandé aux couples de conclure un contrat par lequel ils s'engagent à n'avoir qu'un enfant. En échange, les couples dociles demeurent prioritaires pour l'attribution d'un logement, l'accès aux crèches ou aux soins médicaux gratuits, et de meilleures conditions de scolarisation pour leur enfant leur sont garanties. Les couples qui refusent les mesures restrictives risquent une majoration de leurs taxes fiscales. Ils s'exposent à une perte de leurs avantages professionnels, au pire à la perte d'emploi.

La forte impopularité des mesures rencontrées dans les campagnes a conduit à un assouplissement rapide des mesures dans ces régions.

Ainsi dès **1984**, dans les campagnes : une deuxième naissance y est autorisée au cas où le premier enfant est une fille. Les minorités ethniques obtiennent le même régime de faveur. A la fin des années **90**, en ville, l'enfant unique reste la règle. Mais, face au vieillissement de la population, les mesures s'assouplissent : en cas de seconde grossesse, les femmes ne se voient plus imposer un avortement ou une ligature des trompes.

En **2002**, le gouvernement autorise les couples à avoir plusieurs enfants à condition de payer une taxe sociale de compensation pour un nouvel enfant. Les paysans restent financièrement incapables de déboursier une telle somme.

Depuis **2004**, le gouvernement verse une pension annuelle aux couples qui ont une fille unique, en récompense pour avoir respecté le modèle de l'enfant unique.

On se dirigerait donc vers une politique de gratification davantage que de coercition.

Bilan

Ces 25 ans de mise en application de la politique de contrôle des naissances ont permis de faire diminuer le taux de fécondité de 5,7 enfants par femme à 1,8 et d'éviter 400 millions de naissances, retardant de quatre ans le passage de la population mondiale à 6 milliards d'individus.

Aujourd'hui, les responsables gouvernementaux hésitent encore à reformer cet outil qu'ils jugent efficace bien qu'il présente des effets pervers. En effet, des millions d'enfants non déclarés estimés à quelques 200 millions n'auraient pas du naître. Ces enfants fantômes sans existence légale n'ont droit ni à l'éducation ni aux soins gratuits ni à une autorisation de mariage. D'autre part, la rigueur des mesures a engendré de nombreuses pratiques violentes à l'égard des couples ayant ignorés la réglementation allant jusqu'à des exécutions et incendies de maisons. Les femmes se voyant parfois contraintes à des stérilisations et des avortements forcés. Par ailleurs, d'autres effets néfastes sont constatés sur le rapport de masculinité à la naissance : On compte aujourd'hui 117 garçons pour 100 filles (contre 103 à 107 garçons pour 100 filles dans le reste du monde).

La préférence traditionnelle pour les garçons conduit les couples sans garçon à diverses pratiques tels que l'avortement sélectif des fœtus féminins (après identification de leur sexe au moyen de l'échographie), voir même l'infanticide des nouveaux nés filles ou leur abandons. De même, le traitement moins favorable réservé aux filles entraîne une surmortalité des filles de moins de 5 ans.

Structure familiale de la famille chinoise

Cette préférence pour l'enfant masculin s'explique par la structure traditionnelle de la famille chinoise : l'enfant, le fils, est héritier de son père, de son grand-père paternel et de tous ses ancêtres en ligne paternelle. Il leur doit respect et obéissance absolue de leur vivant. C'est le fils qui entretiendra ses parents devenus vieux. A leur décès, il les vénérera par des offrandes sur l'autel des ancêtres.

Quant à la jeune fille, une fois mariée, elle ira vivre dans la famille de son mari, interrompant ainsi tout lien avec sa propre famille.

Rites autour de la naissance

Avoir des enfants compte beaucoup pour les chinois et un grand nombre de croyances et superstitions existent autour de la naissance. Ainsi, **pendant la grossesse**, pour espérer avoir un fils, les époux font appel aux divinités.

Les moyens sont multiples pour procréer un enfant mâle. On donne un prénom masculin à la deuxième fille née pour être sûr d'engendrer un garçon à la prochaine naissance.

Il convient de protéger la femme enceinte de toute mauvaise influence. Il faut lui éviter les enterrements et les visites aux malades. Munis d'un petit miroir, elle tient éloigner les mauvais esprits qui pourraient nuire à l'enfant.

A Taiwan, on considère que dans la pièce où évolue la femme enceinte, rode « l'esprit de l'embryon ». Pour éviter de blesser ce double spirituel de l'enfant, il est interdit à la femme enceinte de coudre, de clouer, de manier le couteau de peur que l'enfant naisse avec une malformation. Ceci explique pourquoi les chinoises enceintes travaillant en France portent une sorte de talisman prophylactique sous forme d'une épingle à nourrice, fichée sur le pantalon à hauteur du nombril, à laquelle est attachée un fil rouge sacralisé.

Les rites concernant l'accouchement se font toujours dans un même but : repousser les mauvais esprits, les mauvaises influences qui pourraient salir l'âme du nouveau-né. Ainsi, il est courant d'allumer une bougie rouge afin d'exorciser les âmes errantes qui se disputent le corps de l'enfant pour s'y réincarner.

De même, on écarte toute personne reconnue pour son mauvais caractère de peur que l'enfant soit atteint du même défaut.

Enfin, la manière dont l'enfant naît, fait également l'objet de maintes suppositions. Celui qui se fait prier ou doit être extrait par césarienne donnera certainement du fil à retordre à ses parents car il a refusé de baisser la tête pour sortir. L'enfant né coiffé aura de la chance toute sa vie car on le dit né dans une enveloppe pourpre, couleur symbole du bonheur.

On a noté que les chinoises ont tendance à accoucher en silence. Cela s'explique par la pudeur mais aussi parce que les cris manifestant la douleur seraient une perte d'énergie vitale donc un manque de concentration sur le travail de l'accouchement.

Il n'existe pas de rites connus concernant le placenta. En revanche, les eaux souillées par l'accouchement (sang, liquide amniotique, l'eau de la toilette) doivent être enfouies. On creuse un trou dans le sol qu'on recouvre soigneusement de terre. Ainsi la matrone qui apporte l'enfant n'aura pas les yeux blessés.

Les croyances autour du post-partum et les pratiques qui en dérivent demeurent très présentes chez les femmes chinoises venant d'accoucher.

Les superstitions au cours de la grossesse perdurent après l'accouchement. Il faut protéger la mère et le nouveau né des influences néfastes.

En chine, passé les trois premiers jours après l'accouchement, personne ne peut plus rendre visite à l'accouchée. En état de vulnérabilité maximum, les pores de la peau étant considérés comme tous ouvert, la femme doit garder la chambre pendant un mois. Elle ne fait rien d'autre que de s'occuper de son bébé pour retrouver une bonne santé.

Pendant cette période, on lui épargne le froid et les courants d'air. Cette habitude manifeste la volonté de chasser les forces maléfiques. On balaye soigneusement les coins et les recoins. On ferme et on calfeutre toutes les ouvertures de pièce.

De son côté, l'accouchée porte un bandeau sur la tête et ne pratique qu'une toilette sommaire en négligeant pieds et cheveux pour se protéger des maladies.

Elle ne doit pas non plus exposer ses tiers aux influences néfastes qui la guettent. Si avant la fin du mois elle entrait dans une maison voisine, ce serait un présage de malheur.

Une autre pratique montre que la femme en relevailles ne doit pas prendre de douche durant 40 jours pour lui éviter des rhumatismes articulaires sur ses vieux jours.

Les pertes sanguines de l'accouchée considérées comme polluant et pollué l'obligeront à respecter une diète composée d'aliments à essence chaude (viande, volaille, épices, aliments à saveur sucrée et piquante), à effet dilatateur et à ne pas se laver la tête, tout ceci pour ne pas contrarier l'écoulement du sang.

De même, il faut sauvegarder la santé du nourrisson.

Au troisième jour de vie, l'enfant est placé dans un bain chaud et parfumé. On y jette quelques pièces de monnaie et quelques fruits de bon augure pour lui souhaiter bonheur et longue vie.

On évitera de manifester trop bruyamment son admiration devant le nouveau-né, de peur d'attirer des esprits mauvais. Au contraire, pour les faire fuir, il vaut mieux décréter que l'enfant est détestable et l'affubler d'un surnom ou d'un nom vulgaire, celui-ci s'apparente aux noms d'animaux malfaisants ou de choses grossières.

Quand la femme a terminé son mois de relevailles, la famille tient la fête du premier mois. C'est le moment où l'enfant est présenté aux anciens et devient membre du patrilignage. La coutume veut qu'on lui rase la tête. Souvent, on lui laisse une touffe de cheveux en bas de la nuque, cette petite couette symbolisant le lien avec les ancêtres, signifie que l'on souhaite qu'il soit « *un petit fils animé de piété filiale* ».

II Récit d'un vécu en Chine rurale

La mission humanitaire au Guangxi

Cette mission Médecins Sans Frontières (M.S.F.) s'est déroulée dans le Guangxi, province pauvre du sud de la Chine, plus particulièrement au sein de deux cantons appelés Gongdong et Danian. Gongdong étant un canton peuplé de Miao et Danian peuple de Dong (**PHOTOS 1, 2 et 3**).

Ces deux cantons se situent dans une région montagneuse d'environ mille mètres d'altitude, entourés en amont de multiples villages (**PHOTOS 4, 5, 6, 7, 8 et 9**).

M.S.F. était implanté dans la région depuis 7 ans et y avait fait construire deux hôpitaux, un sur Danian et un sur Gongdong. Ces deux structures hospitalières favorisaient l'accès aux soins de santé à une population avoisinante très pauvre. Ces deux hôpitaux étaient régis par des médecins chinois.

L'objectif de M.S.F. était triple : celui d'assurer la formation continue de ces médecins chinois, tout en permettant l'accès gratuit des soins pour les patients, et de permettre la formation des « médecins aux pieds nus » et des accoucheuses traditionnelles.

Les « médecins aux pieds nus » étaient des villageois lettrés de minorités Dong et Miao.

Les accoucheuses traditionnelles, quant à elles étaient des villageoises analphabètes de même minorités ethniques (PHOTOS 10 et 11).

Les « médecins aux pieds nus » comme les accoucheuses traditionnelles avaient été élues à la fois par le chef de leur comite villageois et par un membre de M.S.F.

A mon arrivée, les accoucheuses traditionnelles avaient déjà reçues une formation théorique sur l'accouchement et une valise contenant tout le nécessaire pour réaliser un accouchement avait été distribué à chacune. Elles étaient censés assister les parturientes de leur village et les référer à l'hôpital local si l'accouchement devenait dystocique.

La formation théorique achevée, M.S.F. avait décidé de les former à la pratique de l'accouchement que je devais encadrer. Ainsi par petit groupe, elles se sont rendues dans un hôpital de district à 4 heures de route de Gongdong et Danian pour se former à la pratique.

Ensuite, je suis allée, accompagnée des obstétriciennes de Gongdong et Danian, dans le village de chaque accoucheuse traditionnelle pour les former aux consultations prénatales, incitant l'accoucheuse traditionnelle à la surveillance des femmes enceintes de leur village (PHOTO 12).

A la fin de cette formation, l'équipe M.S.F. a constaté que les accoucheuses traditionnelles restaient peu actives au sein de leur village car peu sollicitées par les parturientes. Cela s'explique par le fait que les femmes enceintes Miao et Dong se font traditionnellement assister par leur belle-mère pour l'accouchement.

D'autre part, l'infanticide des nouveaux nés filles étant une pratique courante dans ces villages, la présence d'une accoucheuse traditionnelle n'est donc pas souhaitable. Rappelons aussi qu'il existe encore dans ces villages des accouchements clandestins de patientes accouchant d'un troisième enfant, ce qui est illégal. L'accoucheuse traditionnelle ne sera pas appelée pour cet accouchement, de peur d'une dénonciation auprès des services du contrôle du planning familial. Par ailleurs, les accoucheuses traditionnelles bénéficient de peu de reconnaissance auprès des villageois du fait de leur analphabétisme, contrairement aux « médecins aux pieds nus » lettrés.

Nous avons également observé un comportement méprisant du personnel hospitalier Han à l'égard de ces accoucheuses traditionnelles issues de minorités ethniques.

Pour finir, il apparaît important de souligner que dans ces hôpitaux locaux, le nombre d'accouchements restait très inférieur à celui des avortements. Rappelons que les avortements peuvent être pratiqués à n'importe quelle âge de la grossesse, y compris au terme de celle-ci. L'avortement étant à la charge de la patiente, celle-ci n'obtient cet argent qu'à un terme tardif de la grossesse.

A noter que les méthodes contraceptives sont différentes selon le milieu social et les zones d'habitations. La pilule et le stérilet sont plus ou moins répandus en ville, à la campagne on a souvent recouru à la ligature de trompes ou du canal déférent. Cette opération est devenue maintenant obligatoire après le deuxième enfant dans ces nombreuses régions de minorités ethniques et les autorités du planning familial ont parfois recouru à la contrainte.

M.S.F. s'est retirée de la région courant 2002, les objectifs ayant été atteints avec l'achèvement de la formation des accoucheuses traditionnelles et des « médecins aux pieds nus ». Ceux-ci sont actuellement opérationnels au sein de leur village, contrairement aux accoucheuses traditionnelles dont les résultats demeurent médiocres.

Commentaires photos

PHOTO 1

La famille Miao composée de deux enfants : les minorités ont droit à deux enfants avec un délai de quatre ans obligatoire avant la naissance du deuxième enfant.

La femme miao est vêtue de la tenue traditionnelle : veste bleue à pans larges avec un plastron brodé, un pantalon large et des bandes molletières. Le haut de la tête enveloppée dans un tissu. L'homme abandonne de plus en plus le costume traditionnel pour celui des Han (pantalon et chemise).

PHOTO 2

Une jeune accouchée avec son nouveau-né, vêtue de l'habit traditionnel Miao.

PHOTO 3

Deux femmes de minorité Dong. Les femmes Dong ont adopté le port de la veste chinoise fixée par des boutons de tissus sur le côté droit.

PHOTO 4

Le canton de Gongdong, entouré de montagnes dont les pentes aménagées en terrasses serve à la culture du riz.

PHOTO 5

Les rizières en terrasses

PHOTO 6

Un village Miao

PHOTO 7

Une maison Dong en bois à deux étages.

En bas vivent les animaux domestiques, les habitants vivant au premier étage où se trouve le foyer. Le grenier sert à entreposer les céréales, les outils et les objets usagés.

PHOTO 8

Une femme Dong préparant la cuisine.

La pièce centrale de la maison Dong est occupée par le foyer. Celle-ci est souvent sombre et noircie par la fumée car il y a rarement de cheminée.

PHOTO 9

Pièce du foyer d'une maison Miao

PHOTO 10

Les accoucheuses traditionnelles Miao avec leur costume coloré traditionnel.

PHOTO 11

Les accoucheuses traditionnelles Dong

PHOTO 12

Une accoucheuse traditionnelle Miao consultant une femme enceinte. La coiffure des femmes Miao se compose d'un chignon enroulé en larges spirales au sommet de la tête fixé à l'aide d'un peigne.